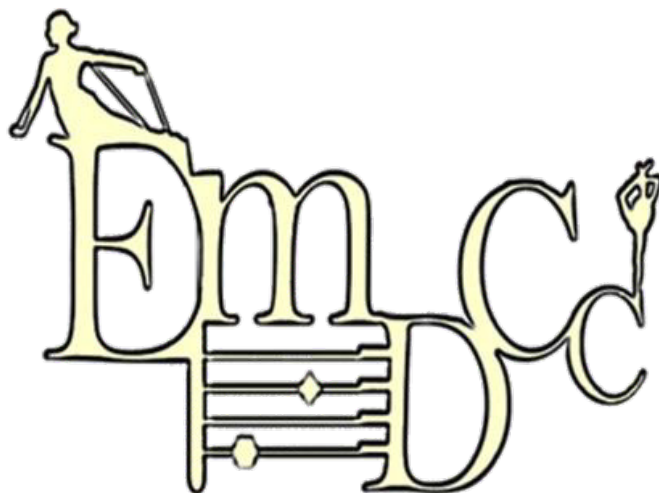




Dossier Inscription Enfant

Bulletin adhésion
Autorisation de sortie
Contrat de vie
Droit à l'image
Questionnaire santé danse
Tarifs divers



Ecole de Musique et de Danse SIVOM de COGNIN Formulaire d'inscription enfant

ELEVE

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Etablissement scolaire : _____

Niveau scolaire : _____ Activité : _____

RESPONSABLE LEGAL

Responsable 1

Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____

Adresse : _____ CP : Ville : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Professionnel : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Responsable 2

Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____

Adresse : _____ CP Ville : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Professionnel : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Personne à prévenir en cas d'absence ou de retard : _____

Lien de parenté : _____ Portable : _____

Pièces à fournir :

- ☐ Autorisation de droit à l'image signée
- ☐ Attestation de la CAF, quotient < 1159€ pour les habitants de Cognin, Jacob, Montagnole, St Cassin, Vimines, St Sulpice (sans ce document vous serez facturés au tarif maximum en attendant de nous le fournir)
- ☐ Justificatif de domicile pour les habitants de Cognin, Jacob, Montagnole, St Cassin, Vimines, St Sulpice (facture eau, EDF, avis d'imposition)
- ☐ Photo d'identité récente
- ☐ Document de contrat de vie de l'école, signé par les parents
- ☐ Autorisation parentale de sortie
- ☐ Certificat médical pour l'activité danse
- ☐ **Paiement** : Il doit être fait dès l'inscription, avec la possibilité d'être échelonné en 4 fois maximum ; les chèques vacances sont acceptés avec une participation de 3,00€ ; si désistement l'adhésion ne sera pas rendue.
- ☐ J'atteste que mon enfant est couvert par une responsabilité civile.

Signature du responsable légal :



Ecole de Musique et de Danse SIVOM de COGNIN

Autorisation d'utilisation d'image

Dans le cadre des enseignements proposés par l'école de musique du canton de Cognin, des élèves ou des professeurs pourront être photographiés ou filmés dans le but d'illustrer les activités pédagogiques ou les actions culturelles concourant au rayonnement de l'école sur l'ensemble du SIVOM du Val d'Hyères.

Les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves, les professeurs ou leur famille, dont le nom ne sera de toute façon pas employé.

La publication de photographies de personnes identifiables ne peut se faire sans l'autorisation des intéressés ou de leurs parents (ou représentants légaux) s'ils sont mineurs. En cas de refus, les photographies où les personnes pourraient être identifiées ne seraient publiées qu'en rendant ces dernières non reconnaissables (utilisation de logiciels de retouche d'image).

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent l'élève ou le professeur est garanti, permettant à tout moment de vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait des photographies.

Je soussigné(e) _____

Parent ou responsable légal de(s) enfant(s) _____

Autorise la publication de photographie de l'enfant susnommé (1) la publication de ma photographie (1) dans les brochures éditées et des sites Internet pour le compte des six communes du SIVOM du Val d'Hyères ou de l'école de musique : OUI – NON

A compléter selon la situation familiale :

L'intéressé(e)	Le père	La mère	Le représentant légal
Date :	Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :	Signature :

(1) : Rayer la mention inutile



Ecole de Musique et de Danse SIVOM de COGNIN

Engagements de l'élève ou de l'adhérent

Le contrat de vie règle les relations entre les membres de la collectivité dans un esprit de respect mutuel, de sécurité et d'efficacité. Tous les adhérents de l'association s'engagent à le respecter. Il est remis en main propre aux responsables légaux des élèves mineurs au moment de l'inscription. Le coupon ci-dessous devra être signé et remis au bureau pour que l'inscription soit effective.

Article 1 : cotisation et droits d'inscription

Chaque adhérent doit s'acquitter de la totalité de sa cotisation annuelle lors de l'inscription. Aucun remboursement n'est effectué après le début des activités ou des cours.

Article 2 : respect des personnes, du matériel et des locaux

Les élèves et les adhérents de l'école s'engagent à se respecter mutuellement, à prendre soin du matériel qui leur est confié et des locaux qu'ils fréquentent en intra comme dans le cadre des activités extérieures. En cas de conduite nuisant au bon déroulement des cours, le Bureau et la direction, par délégation du Conseil d'Administration, et après concertation, se réservent le droit d'exclure, temporairement ou définitivement, l'élève concerné.

Article 3 : sécurité des enfants

Sans autorisation signée des responsables légaux, l'enfant, jusqu'à 9 ans, n'est pas autorisé à sortir de l'école sans être accompagné d'un adulte identifié par son professeur ou un membre de la direction. Les enfants attendent leurs parents à l'intérieur des murs ou dans la cour de l'école et leur départ doit être impérativement signalé au professeur. Si une personne inconnue doit venir chercher l'enfant, les responsables légaux doivent en avoir averti l'école la veille au plus tard.

Article 4 : instrument

Le choix de l'instrument est un engagement pour l'année. Seuls les élèves ayant obtenu le module d'évaluation de formation musicale de second cycle sont dispensés de cours de formation musicale. Certains instruments sont prêtés. Les élèves s'engagent à en prendre soin.

Article 5 : assiduité et ponctualité

Les élèves s'engagent à se montrer assidus et ponctuels aux cours. En cas d'absence, les responsables légaux sont tenus d'en informer l'école et le professeur dans les plus brefs délais. Nous rappelons que l'école de musique et de danse ne fait pas les « ponts ». L'absence des élèves doit être signalée également ces jours-là. Les retards pour venir chercher les enfants à l'école doivent faire l'objet d'un message écrit ou vocal.

Article 6 : réclamations

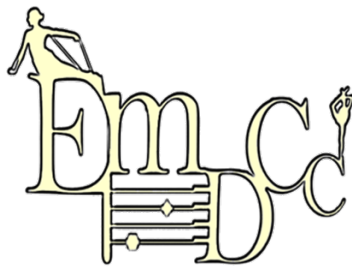
En cas de grief ou de réclamation, les adhérents s'engagent à en informer par écrit la présidence de l'association qui les informera des suites données à leur courrier. En aucun cas, les salariés n'ont à être pris à partie dans le cadre de leurs activités professionnelles ou en présence des élèves.

Article 7 : changements de coordonnées

Les adhérents s'engagent à signaler à l'école tout changement d'adresse postale, d'adresse courriel ou de numéro de téléphone.

Je soussigné(e) _____ adhérent ou responsable légal
de l'élève _____ déclare avoir pris connaissance du contrat
de vie de l'EMDCC et m'engage à en accepter les clauses.
Fait à Cognin, le _____

Signature de l'adhérent ou de l'élève et de ses responsables légaux :



Autorisation de sortie

*

Je soussigné(e) : _____

Représentant(e) légal(e) de l'élève / des élèves (*) :

☐ autorise mon/mes enfant(s) (*)

☐ n'autorise pas mon/mes enfant(s) (*)

En classe(s): _____ Avec : _____

A sortir à toute heure vacante de son emploi du temps y compris en cas de modification de son emploi du temps ou d'absence d'un enseignant.

A _____ Le _____

Signature :

(*) Cocher puis rayer la mention inutile

**Réservé à Section
Danse**



Ecole de Musique et de Danse SIVOM de COGNIN

Questionnaire santé

A destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire soit correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Pratiquer du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Nom :	Prénom :	Age :
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure. 1re que t'il t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

.../...

Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans voire famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Attention : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du représentant légal de l'élève mineur.

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions : l'attestation ci-dessous est à compléter, pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : le certificat médical est obligatoire.

Je soussigné : Nom : _____ Prénom : _____

Représentant légal de l'enfant : _____

1. Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande d'inscription en danse pour l'année scolaire 2026/2027
2. Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à _____ le _____

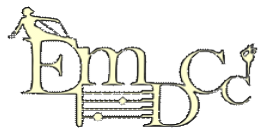
Signature :



TARIFS ANNUELS 2026-2027 - COGNIN

ENFANTS		Quotient familial				
		Supérieur à 1159	entre 804 et 1159	entre 556 et 803	entre 310 et 555	inférieur à 309
Danse	A	225,00 €	216,00 €	204,00 €	195,00 €	186,00 €
Eveil musical enfant (3-6 ans)	B	228,00 €	216,00 €	210,00 €	201,00 €	192,00 €
ATELIER TOUCHE A TOUT - Parcours découverte	C	294,00 €	279,00 €	270,00 €	258,00 €	246,00 €
Atelier + Pratique collective	C'	321,00 €	306,00 €	291,00 €	279,00 €	267,00 €
Pratique Instrumentale et Formation Musicale						
Instrument et pratique collective ou Hors cursus (20 min Cycle 1/30 min Cycle 2)	D	489,00 - 635,00 €	456,00 - 581,00 €	447,00€ - 581,00 €	408,00 € - 530,00 €	384,00 € - 499,00 €
Cours particulier ou deuxième instrument (20')	D'	825,00 €	L'adhésion de 73€ est comprise dans les tarifs et en cas de désistement, elle ne sera pas rendue			
Cours particulier ou deuxième instrument (30')	D''	1 185,00 €				
ADULTES		Cours à l'année 34 semaines				
Instrument et pratique collective (20 min)	E	825,00 €				
Instrument et pratique collective (30 min)	E'	1 185,00 €				
Pratiques collectives	F	105,00 €				
Claquettes	G					
Chorales	H	111,00 €				
Formule Adultes 11 cours (30 min)	I	444,00 €				
Formule Adultes 16 cours (30 min)	I'	612,00 €				

L'adhésion de 73€
est comprise dans les tarifs
et en cas de désistement,
elle ne sera pas rendue



TARIFS ANNUELS 2026-2027 - SIVOM

Vimines - Jacob-Belcombette - Saint Cassin - Saint Sulpice - Montagnole

ENFANTS

Quotient familial

Supérieur à 1159 entre 804 et 1159 entre 556 et 803 entre 310 et 555 inférieur à 309

Danse

A

225,00 €

216,00 €

204,00 €

195,00 €

186,00 €

Eveil musical enfant (3-6 ans)

B

228,00 €

216,00 €

210,00 €

201,00 €

192,00 €

ATELIER
TOUCHE A TOUT - Parcours découverte

C

294,00 €

279,00 €

270,00 €

258,00 €

246,00 €

Atelier + Pratique collective

C'

321,00 €

306,00 €

291,00 €

279,00 €

267,00 €

Pratique Instrumentale et Formation Musicale

Instrument et pratique collective ou Hors cursus
(20 min Cycle 1/30 min Cycle 2)

D

657,00 - 803,00 €

621,00 € - 767 €

585,00€ - 601,00 €

549,00 € - 595,00 €

513,00 € - 659,00 €

Cours particulier ou deuxième instrument (20')

D'

825,00 €

Cours particulier ou deuxième instrument (30')

D''

1 185,00 €

ADULTES

Cours à l'année
34 semaines

Instrument et pratique collective (20 min)

E

825,00 €

Instrument et pratique collective (30 min)

E'

1 185,00 €

Pratiques collectives

F

105,00 €

Claquettes

G

Chorales

H

111,00 €

Formule Adultes 11 cours (30 min)

I

444,00 €

Formule Adultes 16 cours (30 min)

I'

612,00 €

L'adhésion de 73€
est comprise dans les tarifs
et en cas de désistement,
elle ne sera pas rendue



TARIFS ANNUELS 2026-2027 - EXTERIEUR

ENFANTS

Danse	A	285,00 €
Eveil musical enfant (3-6 ans)	B	252,00 €
ATELIER - TOUCHE A TOUT découverte	Parcours C	369,00 €
Atelier + Pratique collective	C'	414,00 €

Pratique Instrumentale et Formation Musicale

Instrument et pratique collective - min Cycle 1 - 30 min Cycle 2	20 D	825,00€ - 971,00 €
Cours particulier ou deuxième instrument - 20mn	D'	825,00 €
Cours particulier ou deuxième instrument - 30mn	D'	1 185,00 €

ADULTES

Instrument et pratique collective - 20 min	E	825,00 €
Instrument et pratique collective - 30 min	E'	1 185,00 €
Pratiques collectives	F	105,00 €
Claquettes	G	
Chorales	H	111,00 €
Formule Adultes 11 cours - 30 min		444,00 €
Formule Adultes 16 cours - 30 min		612,00 €

L'adhésion de 73€ est comprise dans les tarifs et en cas de désistement elle ne sera pas rendue